

## GRAND-PRIX JEUNES DE BOURGES

**4 et 5 JUIN 2022**

**UGOLF BOURGES**

16 rue Jacques BECKER 18000 BOURGES

02 48 21 20 01 – [contact@gardengolf-bourges.fr](mailto:contact@gardengolf-bourges.fr)

<https://jouer.golf/bourges>

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

#### 1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de moins de 17 ans de nationalité Française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue et ayant fait enregistrer par leur club leur certificat de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou questionnaire santé et être à jour du Badge Fédéral 2022. Pour les joueurs non-licenciés en France, une attestation d'index et un certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

#### 2- FORME DE JEU

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 jours.

**Catégories séries, quotas et repères** : Distances de jeu (conformes aux préconisations de la *ffgolf*)

Catégories	Garçons			Filles		
	Quota mini	Quota maxi	Repères	Quota mini	Quota maxi	Repères
U 12	21	39	Gris	6	18	Violets
Benjamin s	21	39	Jaunes	6	18	Rouges
Minimes	9	18	Blancs	3	12	Bleus

Le champ global des joueurs est limité à 144 (dont au minimum 15 filles et maximum 14 WildCards).

**Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :**

- Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre de leur moyenne de scores en stroke play, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

**Départage** : En cas d'égalité, le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la *ffgolf*.

**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2022.

#### 3- ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement en ligne via le lien suivant : <https://www.linscription.com/pro/gpj-94198> jusqu'au **21 Mai 2022, à minuit**. L'inscription est complète après validation du paiement.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 5 jours après la date limite d'inscription.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : 40 Euros (20 € pour les membres du club)

**Toute annulation de participation devra être notifiée auprès du club au plus tard le 27 Mai à 12h.**

**Tout joueur déclarant forfait après la date du 27 mai reste redevable du droit d'engagement.**

#### **4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT**

La journée d'entraînement est prévue le 23 mai et le 3 Juin 2022, sur réservation des départs au Golf.

#### **5- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE**

Epreuve non-fumeur : § 1.2-2 (I-9-3) vade-mecum ffgolf

Les Cadets sont interdits. Les chariots électriques ne sont pas autorisés ainsi que les appareils de mesure de distance (jumelles, montres et téléphones).

*Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.) **devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs.** Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.*

#### **6- PRIX**

Classement en brut uniquement.

Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

#### **7- COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel